

## **Objet**

Liminaire CFDT-CFTC – CAPN du 27 août 2020 : Examen de la situation des inspecteurs stagiaires des Finances publiques et des contractuels en situation de handicap de catégorie A de la promotion 2019-2020

Monsieur le Président,

La rentrée arrive à grands pas alors que les pouvoirs publics craignent un rebond de la vague épidémique de la COVID-19. La crise sanitaire n'est donc pas derrière nous.

Même si un re-confinement généralisé ne semble pas envisageable et ce, essentiellement pour des raisons économiques, l'hypothèse d'un re-confinement localisé n'est, elle, pas exclue.

Dans ce contexte, la **CFDT-CFTC** Finances publiques souhaite savoir comment la DGFIP se prépare à un éventuel re-confinement local.

Un retour d'expérience du confinement à la DGFIP a-t-il été mené ? Dans l'affirmative, quelles mesures concrètes en découleront ?

Si les règles sanitaires ne sont pas une option, un geste barrière simple permet de limiter la propagation du virus. C'est le télétravail.

La DGFIP est-elle prête à le développer à plus grande échelle ? S'est-elle enfin dotée, en quantité suffisante, de matériel informatique pour permettre à tous ces agents de télétravailler, autrement qu'en mode dégradé ? Et au-delà de l'aspect purement matériel, une réflexion a-t-elle menée sur une généralisation du télétravail ou même du travail à distance à la DGFIP ?

Tous, nous avons bien compris qu'il faudra certainement vivre avec le virus pendant de long mois et donc adapter nos processus de travail ainsi que le management. La DGFIP est à un tournant. Elle doit s'engager dans des négociations avec l'objectif d'articuler la continuité du service public, la sécurité et les conditions de travail des agents.

Le GT prévu le 5 octobre devra répondre à toutes ces questions.

La DGFIP ne pourra pas s'affranchir d'une telle réflexion, pas plus qu'elle ne pourra invoquer l'effet de surprise pour se retrancher derrière certains dysfonctionnements et ainsi justifier certains cafouillages !

Cafouillages constatés par exemple dans l'organisation du stage pratique probatoire des inspecteurs élèves.

Alors que l'administration avait annoncé, en toute logique au regard de la situation sanitaire, le report de cette phase obligatoire de la formation, qu'elle n'a pas été la surprise des inspecteurs stagiaires d'apprendre, en plein cœur de leurs congés, que le stage de découverte était en fait leur stage pratique probatoire et qu'à ce titre, ils seraient évalués !

Cinq stagiaires font les frais de cette décision en ne validant pas la partie pratique de leur formation initiale.

L'administration leur propose certes de suivre un nouveau stage pratique probatoire mais cette CAP sera-t-elle l'occasion d'examiner avec bienveillance leur dossier ou leur sort est-il d'ors et déjà scellé ?

S'agissant plus globalement de l'organisation de la rentrée des ENFIP, certains points restent en suspens.

Concernant la rentrée des inspecteurs stagiaires, la **CFDT-CFTC** Finances publiques prend acte de la décision de l'administration de ne pas organiser d'accueil.

Cela étant, et afin d'exercer pleinement le droit syndical, la **CFDT-CFTC** Finances publiques demande que lui soit communiqué sans délai les adresses courriel des stagiaires afin de leur diffuser directement la presse syndicale.

Toujours concernant les inspecteurs stagiaires. Des collègues qui, pour des raisons de santé, suivront la scolarité en « distanciel » total s'interrogent sur les indemnités de stage octroyées pendant la formation. En seront-ils bénéficiaires ?

Concernant maintenant la formation initiale rénovée des contrôleurs, aucun arrêté n'a, à ce jour, été publié pour en fixer les modalités d'organisation. Cette formation pourra-t-elle débuter le 1er octobre comme prévu ou doit-on s'attendre à son report ?

Les élus **CFDT-CFTC** Finances publiques remercient le bureau RH-2C pour la qualité des documents transmis.

Les élus Finances publiques **CFDT-CFTC**  
CAPN4 : Karine ROUSSEAU et David Braasch